**NOUVEAU SYSTÈME EN VIGUEUR A PARTIR DU 1er août 2018**

A dater du 1er août 2018, L’ambassade de Belgique à La Haye propose un nouveau système, à savoir ‘Visa-on-web’.

Afin d’assurer une introduction prioritaire de votre dossier lors de votre passage l’ambassade de Belgique à La Haye, nous vous invitons à remplir votre formulaire de demande de visa en ligne.

Comment procéder ?

1. Naviguez sur le site internet suivant : **Visaonweb.diplomatie.be** ;
2. Créez un compte utilisateur en remplissant toutes les rubriques (prénom, nom, email), choisissez la langue de votre choix, cochez la case ‘Je ne suis pas un robot’ et suivez les instructions ;
3. Choisissez un mot de passe (et confirmez-le) pour avoir accès à ce site sécurisé ;
4. Une fois le compte utilisateur créé et le mot de passe confirmé, connectez-vous afin de naviguer sur ce site sécurisé (qui débute avec un écran et un mot de bienvenue) ;
5. Consultez la colonne de gauche (dans la marge en noir) et cliquez sur la troisième icône,
6. En cliquant sur la troisième icône, vous aurez le choix entre ‘Demandes’, ‘Nouvelle demande’ et ‘Liste des demandes’, cliquez sur ‘Nouvelle demande’
7. En cliquant sur ‘Nouvelle demande’, le formulaire de demande de visa en ligne (qui correspond au formulaire papier) apparaît ;
8. Remplissez le formulaire en ligne, en veillant à **compléter toutes les rubriques** (notamment celles précédées d’une astérisque) et en cliquant sur le point d’interrogation si vous ne comprenez pas la portée du champ à remplir (attention, certaines rubriques ne sont pas applicables à toutes les demandes) ;
9. Lorsque le formulaire est rempli, cliquez sur ‘soumettre la demande’ ;
10. Si le formulaire est incorrectement complété, une explication en haut du formulaire attirera votre attention sur les rubriques incomplètes ou mal complétées que vous devrez remplir à nouveau ; une fois les corrections effectuées, veuillez soumettre à nouveau la demande ;
11. Lorsque la demande a été soumise, veuillez imprimer le formulaire complété.

Sur le reçu, un numéro de dossier apparaîtra (« Vow…111 »). Nous vous invitons à nous le communiquer lors de la demande de rendez-vous.

Le jour du rendez-vous, veuillez- vous munir des documents/pièces suivant(e)s :

* le formulaire de demande de visa imprimé,
* un dossier complet (tous les documents requis en originaux et une photocopie de chaque document) ;
* le montant des frais administratifs, payables comptant en Dollars.